

Bilan carbone des produits PREVOT.

Le présent document présente l'impact carbone des produits PREVOT contenus dans votre spectacle. Les mesures de réduction et de compensation carbone prises par le fournisseur se portent sur votre spectacle, au prorata de la part de produits PREVOT inclus dans ce dernier.

L'étude porte sur l'année 2021 et intègre le scope 3.

Le plan d'action :

1. Mesurer
2. Comprendre
3. Réduire
4. Compenser

Jacques
PREVOT
Feux d'artifice



1 - Mesurer

546 tCO₂e

émises en 2021. Cela équivaut à l'empreinte carbone annuelle de 46 citoyens français ou 2 500 000 kms de voiture.

soit 12,41 kg

de CO₂ émis par kilos de matière active d'artifice PREVOT.



A propos

Chiffre d'affaires	2 145 000 €
Employés	11



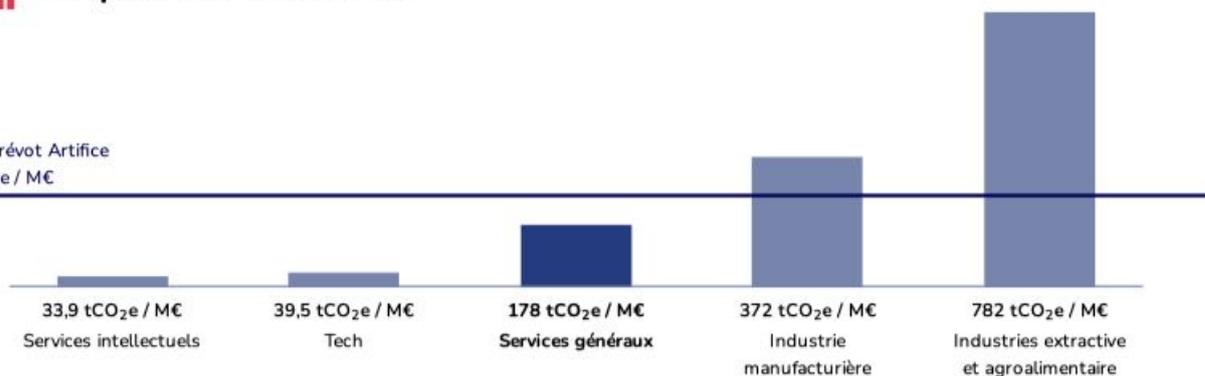
Ratios

par M€ de CA	255 tCO ₂ e / M€
par employé	49,7 tCO ₂ e / employé



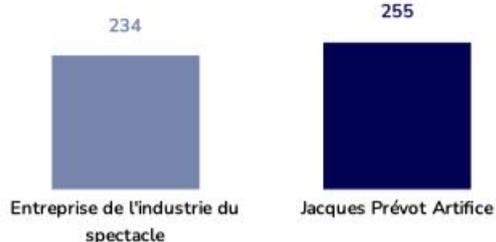
Comparaison sectorielle

Jacques Prévot Artifice
255 tCO₂e / M€

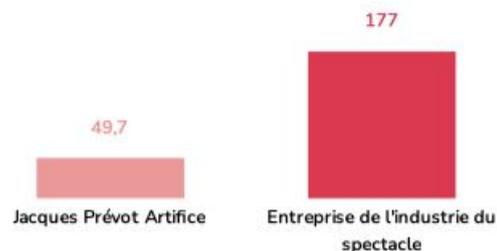


Comparaison avec des pairs

Benchmark d'empreinte carbone (tCO₂e / M€)

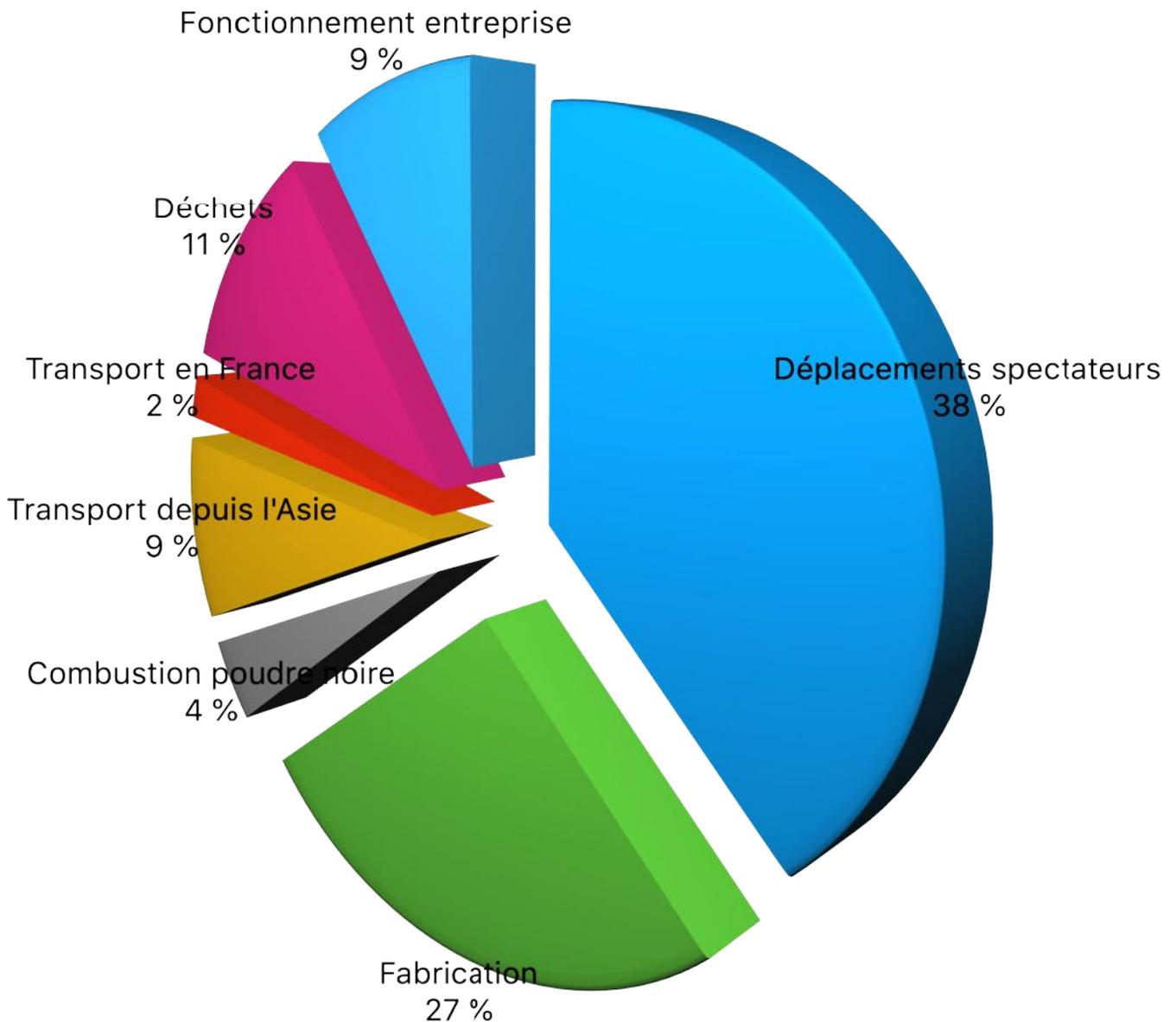


Benchmark d'empreinte carbone (tCO₂e / employé)



2 - Comprendre

Émissions de CO2 des produits PREVOT par catégorie



- **38%** des émissions de CO2 d'un feu d'artifice proviennent du déplacement des spectateurs.
- **27%** sont issus de la fabrication des pièces et emballages.
- Seulement **4%** provient de la combustion des poudres.

3 - Réduire avec efficacité

Rapatrifier la production de Chine vers l'Europe ?

La réduction sera au mieux de 2%. Depuis l'Asie la marchandise transite en container complet. En Europe c'est en palette et via des camions que les produits circulent.



Organiser un autre spectacle plutôt que brûler des artifices ?

La combustion des poudres c'est seulement 4% du total. Autrement dit : ce qui pollue dans le spectacle, c'est le spectacle, pas le produit utilisé pour créer le spectacle.

Sur le déplacement des spectateurs (38% des émissions).

Une piste pourrait être de guider les organisateurs à retenir des sites de tir accessibles en transport en commun.

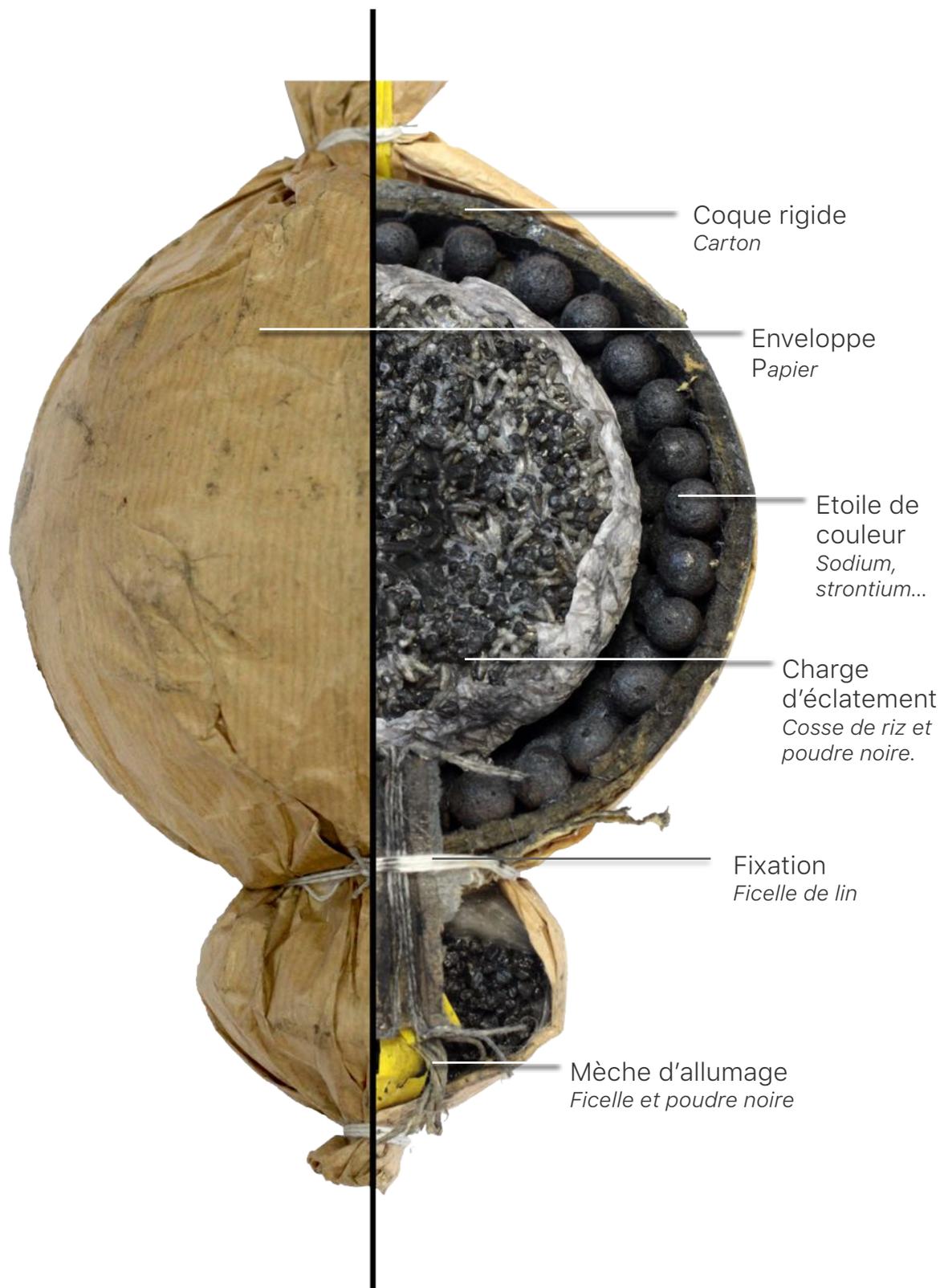
Sur la fabrication des produits (27%) et la génération de déchets (11%) :

Supprimer l'aluminium des produits. Utiliser des protections pluies biodégradables. Ré-utiliser les emballages cartons au maximum. Limiter le plastique contenu dans les produits au strict nécessaire. Des pistes activables, sérieuses, et qui ont de l'impact.



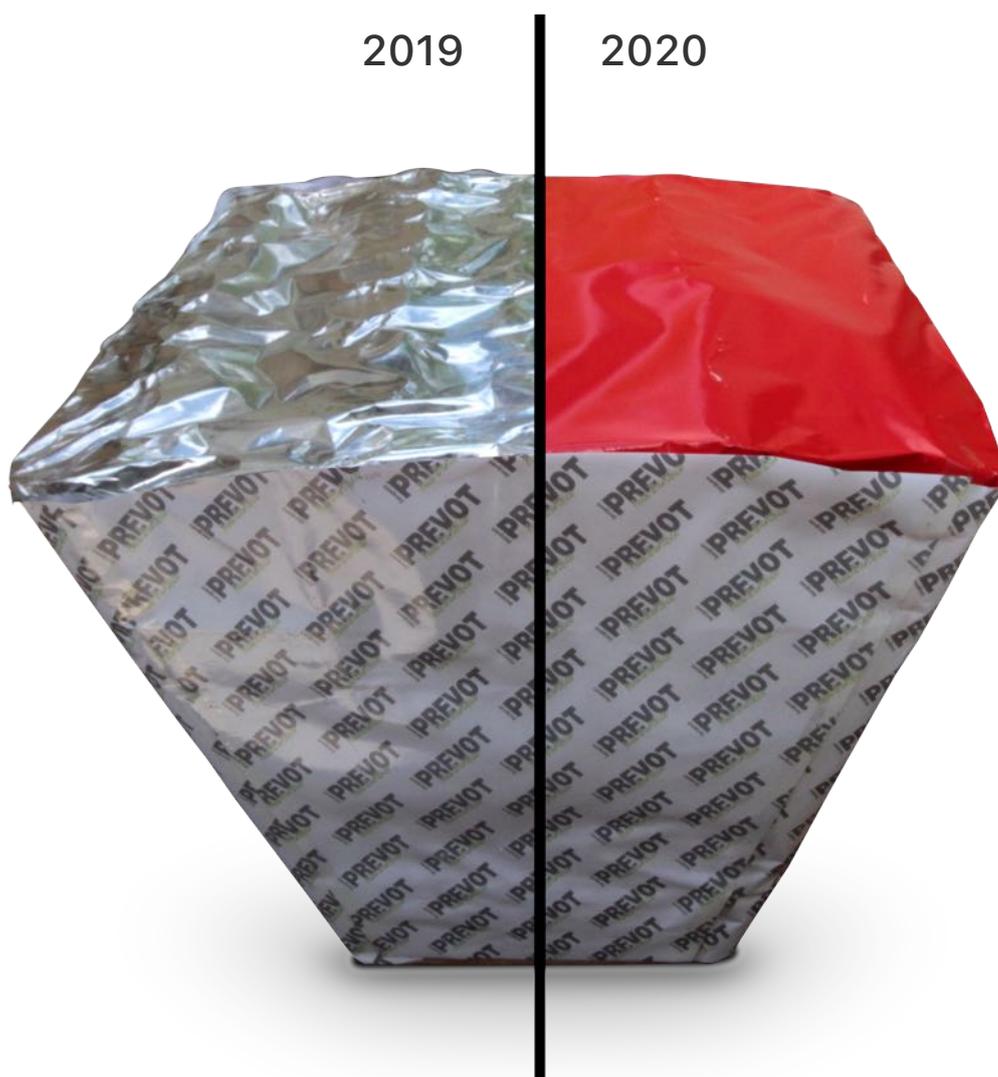
Elimination du plastique

Les bombes et chandelles PREVOT n'incluent plus de plastique. Les compacts n'en contiennent qu'une infime partie nécessaire à la tenue de certains effets.



Suppression de l'aluminium

En 2019 PREVOT supprime l'aluminium de protection des compacts. Cette protection assure historiquement le rôle de couverture anti-feu pour l'artifice. Pour continuer à rendre les produits performants, l'entreprise ré-invente une faite de papier.



4 - Compenser

Malgré tous ces efforts les produits PREVOT continuerons à générer du Co2. L'objectif est de compenser l'ensemble des émissions en participant à deux programmes :

- planter des arbres ou installer un parc photovoltaïque sur les parties libres des zones de stockage pour 20% des émissions,
- investir dans des plantations à grande échelle sur le territoire français pour le reste.

Objectif
fournisseur 0 carbone dès 2024.

Photographie aérienne du site SEVESO de SARREY en Haute Marne. 9 hectares en cours de reforestation.